

CPE

Editorial : Des Vies Scolaires sous pression.

Depuis trois années scolaires, aucun poste d'assistant d'éducation n'a été créé dans l'académie. Pour compenser le manque de personnel d'encadrement, les établissements se sont tournés vers le recrutement d'emploi aidés. Le SNES/FSU a régulièrement dénoncé la précarité de ces contrats et revendiqué leur transformation en postes d'assistants d'éducation supplémentaires.

Depuis la rentrée, le gouvernement a annoncé la fin de ces contrats renvoyant environ 23000 personnes au chômage. Aucun recrutement ou renouvellement de contrat n'est possible (sauf pour des missions d'accompagnant des élèves en situation de handicap – AESH, ex AVS). Cela a déstabilisé un nombre conséquent de vies scolaires car les personnels en CUI occupaient des fonctions indispensables dans notre fonctionnement quotidien. Les conditions de travail des CPE et des assistants d'éducation se détériorent car la charge de travail reste la même et les effectifs élèves sont de plus en plus élevés. Les annonces de suppressions de postes aux concours de CPE sont révélatrices du peu de considération des besoins en moyens éducatifs dans les établissements scolaires face à une politique d'austérité budgétaire associée à une volonté manifeste de casse du service public.

En cette fin d'année civile, les collègues sont épuisés par leur condition de travail et il nous devient difficile d'assurer nos missions et responsabilités propres.

Bien que les vies scolaires se dépeuplent, les injonctions des chefs d'établissement sont toujours aussi nombreuses au mépris de nos statuts et de la circulaire de mission 2015. La vie scolaire est « la roue de secours du bahut » : on lui délègue ce que chaque service ne sait pas faire ou ne veut pas faire !!!

Il est temps de réagir et refuser de devenir une variable d'ajustement des manques en personnels ou en compétence. Nous ne devons cautionner une politique déstabilisante et nous recentrer sur le cœur du métier : le suivi des élèves. Nous sommes des fonctionnaires au service du public.

Le stage syndical et les groupes métiers auxquels nous vous convions seront les occasions de débattre de toutes ces questions.

Soyez nombreux à défendre une conception du métier éloignée du fantasme du CPE membre de l'équipe de direction, chef du service des « pions » ou femme/homme « providentiel ».

N'hésitez pas à nous rejoindre : adhérez ou ré-adhérez au SNES-FSU !

Loïc Sanchez,
responsable académique de la catégorie CPE du SNES-FSU Versailles
Sophie Vénétitay, Pascale Boutet et Marie Chardonnet,
co-secrétaires générales du SNES-FSU Versailles

Secteur CPE

de la section académique du SNES Versailles

Loïc Sanchez - cpe@versailles.snes.edu

Permanence téléphonique 01.41.24.80.56 : jeudi



SOMMAIRE

p. 1 Editorial

p. 2 Conditions d'exercice et Devoirs faits

p. 3 Groupes « métier » et PPCR

p. 4 PPCR et calendrier prévisionnel

p. 5 Joindre le SNES-FSU Versailles

p. 6 stage syndical CPE le jeudi 8 mars 2018